

contribuables anglais, de cette ville, ne pense et ne parle pas comme voudrait le faire croire cette presse fanatique, au service de toutes les petites causes de misères, de haines et de vengeance.

Je crois que ma conduite en toute cette enquête, quelque difficile qu'elle ait été parfois, a été celle d'un homme honnête, qui cherche moins à trouver des coupables qu'à trouver des moyens efficaces pour protéger les intérêts des contribuables de Montréal.

Permettez-moi d'ajouter encore quelques mots pour vous montrer jusqu'à quel point cette petite presse est bien informée; je ne vous citerai qu'un seul cas sur mille. Dans les derniers jours d'août dernier je suis allé à New-York et j'ai vu Mussen, qui m'a fourni une multitude de bonnes informations, et desquelles j'ai fait un excellent usage, je le crois au moins.

Mais ne voilà-t-il pas que tout à coup vers la fin de septembre, ces petits journaux apprennent ce voyage! De suite on annonce à son de trompette que l'échevin Jeannotte s'était déshonoré en allant à New-York, chercher des informations pour continuer son enquête; mais que Mussen n'avait pas voulu se prêter à un aussi vil métier, avait refusé de donner aucune information et toute la meute de ces petits roquets d'aboyer en chœur.

Mussen était un honnête homme parce qu'il n'avait pas voulu dire la vérité. Quelques jours à peine s'étaient-ils écoulés qu'en apprend que Mussen a parlé. Alors, grand émoi dans le camp fanatique. Mussen n'est plus qu'un misérable, parce qu'il a dit la vérité, et l'échevin Jeannotte, lui, mérite la corde. Si MM. Black et Robb ne sont pas coupables, pourquoi donc tant craindre les révélations de Mussen et autres? Comment! aller voir un témoin qui jure que M. Black et M. Robb se sont appropriés une somme de \$2000 de l'argent de cette cité, pour leur aider à spéculer; que ces deux derniers savaient que certains employés étaient défalcataires et n'en ont pas parlé; qu'ils ont conseillé à certains employés de laisser la ville et leur ont fourni de l'argent pour leur aider à fuir la justice; que les livres n'étaient pas audités, que M. Black a juré faux en jurant que Mussen avait le contrôle absolu des argents de la corporation; que MM. Robb et Black n'ont pas fait leur devoir!!!...

Mais c'est ignoble, c'est vil, c'est bas, crient-ils encore plus fort. Et dire que tout cela est admis par le trésorier, l'auditeur et l'assistant-auditeur eux-mêmes, dans leurs dépositions devant le comité: Voilà ce qu'ils appellent être franc, honnête et loyal.

Mais revenons aux faits de l'enquête.

Après la fuite de McNeil, un des employés du département des finances arrivé vers le 6 novembre 1882, laissant dans ses comptes des déficits qui s'élèvent aujourd'hui à près de \$15,500, et après avoir attendu vainement de ses supérieurs en office des explications satisfaisantes, j'ai cru de mon devoir, pour calmer l'opinion publique justement alarmée, de donner avis au conseil que je demanderais la formation d'un comité d'enquête sur l'administration générale du département des finances. C'était le 27 novembre 1882. Je n'ai pu pendant le reste de l'année civile faire nommer mon comité d'enquête. Au commencement de l'année civile 1883 je renouvelai mon avis de motion, et enfin le 24 septembre de la même année, je proposais à la considération